

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 13 juin 2022
19h00**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Sept (7) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général et greffier adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
Est absent :	Joey Thibodeau	Greffier municipal

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La conseillère Réaldine Robichaud déclare un conflit d'intérêts pour le point 7.2 « Demande de modification au plan rural – Clinique d'ostéopathie ».

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 24 mai 2022.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Comité Plénier du 30 mai 2022.

7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
 - 7.1 Soumission reçue pour le Lignage de rues 2022-1.
 - 7.2 Demande de modification au plan rural – Clinique d’ostéopathie.
 - 7.2.1 Recommandation de la CSRPA.
 - 7.2.2 Publication d’avis selon l’article 111 de la Loi sur l’urbanisme.
 - 7.3 Demande de modification au plan rural – Amendements divers.
 - 7.4 Demande d’équipement pour trois spectacles.
 - 7.5 Tarification à l’aréna municipal.
 - 7.6 Vente d’un terrain – Parc commercial.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 6.
 - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 6.
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

Résolution 2022-144

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 7.6 « Vente d'un terrain – Parc commercial ».

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 Réunion ordinaire du 24 mai 2022.

Résolution 2022-145

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Guy Basque

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1 Comité Plénier du 30 mai 2022.

Le maire demande s’il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n’y a aucun changement.

Un membre du conseil demande si une rencontre a eu lieu avec la Coalition pour l'utilisation de l'ancien champ de tir de Tracadie. Le maire répond qu'une rencontre s'est tenue hier, et que la municipalité devrait être informée de nouveaux développements sous peu. Un membre du conseil demande qu'un compte-rendu soit remis au conseil après chaque rencontre.

7. AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES

7.1 Soumission reçue pour le Lignage de rues 2022-1.

Résolution 2022-146

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du département des Travaux publics, le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire respectant les exigences pour le projet de lignage de rues 2022-1, soit l'entreprise Four Seasons Sport Ltd., pour un montant de 27 417,55 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

7.2 Demande de modification au plan rural – Clinique d'ostéopathie.

La conseillère Réaldine Robichaud ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée du débat et du vote.

7.2.1 Recommandation de la CSRPA.

Le maire fait la lecture de la recommandation de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne.

Résolution 2022-147

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Yolán Thomas

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du Comité de révision de la planification (CSRPA) concernant une demande de modification au plan rural afin de permettre l'aménagement d'une clinique d'ostéopathie sur la propriété ayant le NID 20763942 et située au 1951, Route 370 à Haut-Sheila.

ADOPTÉE

7.2.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.

Résolution 2022-148

Proposé par Thérèse Brideau

Appuyé par Joanne Doiron

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire une modification au plan rural et que cette demande a pour but de permettre l'aménagement d'une clinique d'ostéopathie sur la propriété ayant le NID 20763942 et située au 1951, Route 370 à Haut-Sheila.

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19 prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur.

IL EST PROPOSÉ QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification au plan rural;
- b) le greffier municipal se charge au nom et pour le compte du conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19;
- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au lundi 8 août 2022 en la salle du conseil municipal de Tracadie, NB à 19h00.

ADOPTÉE

La conseillère Réaldine Robichaud reprend son siège.

7.3 Demande de modification au plan rural – Amendements divers.

Résolution 2022-149

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QUE la résolution 2022-133 adoptée lors de la réunion ordinaire du 9 mai 2022 soit modifiée en remplaçant la date du lundi 27 juin 2022 par celle du lundi 11 juillet 2022.

ADOPTÉE

7.4 Demande d'équipements pour trois spectacles.

Résolution 2022-150

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Joanne Doiron

QUE la municipalité accorde à J.E.M. Holding Inc. (Spectacle Tracadie) la demande d'emprunt d'équipements municipaux tel que demandé dans leur demande reçue le 13 mai 2022 pour la tenue de trois spectacles prévus pour les 25 juin, 23 juillet et 13 août 2022.

IL EST ENTENDU QUE le prêt d'équipements est conditionnel à ce que le demandeur vienne chercher et ramener les équipements.

ADOPTÉE

7.5 Tarifification à l'aréna municipal.

Résolution 2022-151

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE le conseil municipal accepte la tarifification telle que proposée par l'administration municipale pour l'aréna municipal.

ADOPTÉE

Résolution 2022-152

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE la municipalité accepte de louer gratuitement l'aréna municipal au Club de hockey Senior Alpines le 25 juin 2022 pour la présentation de leur spectacle Acadieland.

IL EST ENTENDU QUE le Club de hockey Senior Alpines couvrira les dépenses liées au salaire de tous les employés de la Municipalité régionale de Tracadie impliqués dans la préparation de l'aréna.

3 OUI

6 NON

REJETÉE

7.6 Vente d'un terrain - Parc commercial.

ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la part de l'entreprise C. Duguay Plomberie Inc. pour acquérir un terrain dans le parc commercial de Tracadie.

Résolution 2022-153

Proposé par Réaldine Brideau

Appuyé par Guy Basque

QUE la municipalité déclare sur le terrain municipal identifié par le NID 20883534 une parcelle située à l'est de la rue de l'Avenir d'environ 240 pieds de large par 300 pieds de profondeur comme étant excédentaire et que la municipalité accepte de vendre ladite parcelle municipale à C. Duguay Plomberie Inc. pour un montant de 1 \$.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE cette vente est conditionnelle à ce qu'une entente soit signée entre la municipalité et l'entreprise C. Duguay Plomberie Inc. pour y inclure les conditions d'utilisation et de construction et que tous les frais juridiques et d'arpentage seront la responsabilité de l'acheteur.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE l'entente soit d'une durée de deux (2) ans et que si après deux (2) ans, il n'y a pas de construction de bâtiment, ledit terrain revienne à la municipalité.

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

- Aucune.

9. CORRESPONDANCES

9.1 Correspondances envoyées: No 1 à No 6.

Pour information.

9.2 Correspondances reçues: No 1 à No 6.

Reçue: 1, 2 et 6.

Pour information.

No. 3 - Stéphanie Sonier, Mieux-être et vie active, MRT - Invitation à la levée du drapeau le 1^{er} juillet au Marché Centre-Ville pour la Fête du Canada et l'anniversaire de la MRT.

Les membres du conseil demandent d'obtenir plus de détails concernant l'anniversaire de la municipalité.

No. 4 - Généalogie Tracadie inc. – Demande de location gratuite du Marché Centre-Ville pour un brunch le 16 octobre 2022.

Résolution 2022-154

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Guy Basque

QUE la municipalité accepte de louer gratuitement le Marché Centre-Ville à Généalogie Tracadie inc. le 16 octobre 2022.

8 OUI

1 NON

ADOPTÉE

No. 5 - Administration portuaire Marina de Tracadie – Demande d’assigner un représentant municipal pour assister aux réunions de l’organisme.

Un membre du conseil demande d’apporter cette correspondance à une prochaine réunion du comité Plénier. Un membre demande si le conseiller Guy Basque serait intéressé par cette nomination. Le conseiller Guy Basque accepte.

Résolution 2022-155

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Joanne Doiron

QUE la municipalité assigne le conseiller Guy Basque comme représentant municipal pour assister aux réunions d’Administration portuaire Marina de Tracadie.

ADOPTÉE

10. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL

- Le conseillère Chantal Mazerolle demande à qui appartiennent les cours des centres d’achats et si la municipalité est responsable de réparer les nids de poule qui s’y trouvent. L’administration municipale répond que la plupart des cours appartiennent aux commerçants et que ce n’est pas la responsabilité de la municipalité d’en effectuer l’entretien.
- La conseillère Chantal Mazerolle ajoute que lors du souper-bénéfice de la Fondation communautaire de la Péninsule acadienne qui a eu lieu samedi dernier, les conseillers municipaux présents ont gagné une douzaine de homards qu’ils ont ensuite offerts comme don à l’Accueil Sainte-Famille, qui a énormément apprécié ce geste.

- Le conseiller Yolán Thomas apporte une précision à l'effet que le Club de hockey Senior Alpines est un organisme à but non lucratif, et non un organisme à but lucratif tel que mentionné plus tôt durant la réunion.
- La conseillère Rita Benoit invite la population au pique-nique de St-Irénée qui aura lieu le 10 juillet 2022.
- La conseillère Joanne Doiron mentionne que l'ouverture du Parc de Pont LaFrance a eu lieu samedi dernier et elle remercie la municipalité pour sa participation financière. Elle félicite le comité responsable et souligne la nomination de Ronald Ferron. Elle invite tous les citoyens de la municipalité à profiter du parc.
- La conseillère Réaldine Robichaud annonce que le Centre de la Mer va célébrer la Fête des pêcheurs la 2^e semaine de juillet. Elle félicite le comité pour l'organisation de cet événement.
- La conseillère Robichaud demande un compte-rendu des travaux effectués sur les nids de poule et suggère d'afficher cette information sur la page Facebook de la municipalité. L'administration explique que les travaux avancent bien.
- Plusieurs membres du conseil soulignent leur récente visite de l'usine McGraw Seafood et remercient M. Jake Augustine, propriétaire de McGraw Seafood, de les avoir reçus. La conseillère Réaldine Robichaud souligne l'importance de l'initiative de l'administration municipale à l'effet que le conseil municipal effectuera régulièrement une visite des entreprises de la municipalité.
- Le conseiller Geoffrey Saulnier invite les citoyens au bingo de Brantville qui aura lieu la dernière fin de semaine d'août.
- Le conseiller Guy Basque fait part de commentaires reçus de citoyens concernant les tarifs de la descente à la Marina de Tracadie, qui sont beaucoup plus élevés que ceux des autres marinas environnantes. L'administration municipale explique que ce service est géré par la Marina.
- Les conseillères Dianna May Savoie et Joanne Doiron soulignent la participation de 2 jeunes à des compétitions de natation pour jeunes à besoins spéciaux, dont Kathy Comeau qui aurait gagné une médaille d'or. Les conseillères enverront plus de détails à la secrétaire exécutive afin de faire parvenir une lettre de félicitations à ces athlètes.
- La conseillère Joanne Doiron mentionne qu'une cérémonie avec tambour et danses avec la Première nation de Burnt Church aura lieu dimanche prochain au Marché Centre-Ville de 14h à 15h pour souligner la journée des autochtones.

11. PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC

- Aucune.

12. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- M. Fernand Thibodeau remercie la municipalité pour l'aide financière de 2 000\$ accordé pour le pique-nique de Brantville. Il se dit déçu des discussions de la dernière réunion ordinaire concernant les dons. Il fournit des détails sur le rapport financier de la paroisse St-Louis de Brantville et du pique-nique.
- Un citoyen de Rivière-du-Portage fait des commentaires sur les défis avec lesquels la paroisse doit composer pour garder l'église ouverte. Il remercie la municipalité pour le montant de 2 000\$ accordé pour le pique-nique.
- Un citoyen du quartier 7 fait des commentaires concernant les nombreux nids de poule à la Pointe des Ferguson.
- Une citoyenne du quartier 8 remercie la municipalité pour les travaux d'entretien effectués sur le sentier de Pointe à Bouleau.
- La conseillère Dianna May Savoie remercie M. Fernand Thibodeau pour ses explications concernant le budget de la Paroisse St-Louis de Brantville.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 20h15 approximativement.

Denis Losier, Maire

Roger Robichaud, Greffier adjoint